



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65765

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2026

ÉDITÉ LE

16/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/01/2025  
100 000

Raison sociale : RIHET

ZA LA TOUCHE  
35890 BOURG-DES-COMPTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES

Siret : 378 683 387 00054

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0019982-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002204336/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002204336/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 99 92 34 93

Portable : 06 19 56 87 28

Fax :

Site Internet : www.rihet.com

E-mail : sasrihet@rihet.com

Responsabilité légale :

AILLARD SIMON PRÉSIDENT / CARO ADRIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/06/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/06/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.